



Compte-rendu de la réunion informelle avec les personnels détachés **Lundi 31 mai 2010**

Étaient présents :

M. DEBERRE, Directeur Général de la MLF
Mme PETIT, Chef du service financier et juridique de la MLF
Mme TRAINOIR, Service de la pédagogie et des personnels de la MLF

Mme PHAM VAN, proviseure du lycée français d'Agadir - coordinatrice du réseau OSUI
Mme SANVICENS, directrice de l'école Majorelle - Marrakech
M. LEPRÊTRE, proviseur du lycée Massignon – Casablanca
M. BELLARD, proviseur du lycée Charcot – El Jadida
Mmes BAILLY et LAGZOULI, de l'Agence Comptable OSUI

Organisations syndicales : FSU (SNES – SNUipp), CGT, SE-Unsa
1 représentant des détachés par établissement (Rabat, Casa, El Jadida, Agadir)

Points soulevés :

Le seul titre de la réunion définit assez bien le statut que la MLF veut bien lui donner ; un espace de dialogue et de concertation avec les représentants des personnels de l'OSUI mais pas un lieu statutaire de consultation et de décision. Il n'y aura donc pas compte-rendu officiel comme pour la Commission Consultative Paritaire Nationale (CCPN : prochaine réunion 2 juin 2010) à qui M. DEBERRE veut donner plus de poids. Il a donc écouté les nombreuses questions soulevées par les personnels sans pour autant donner de réponses exhaustives:

Suite à la formation - inspection en lettres

Priorité de la MLF : réfléchir à la qualité de l'enseignement du français au sein du réseau. Une autre mission de l'Inspection générale aura lieu l'année prochaine sur ce sujet.

M. DEBERRE a bien reçu les courriers des personnels qui s'inquiétaient de la remise en cause de leurs compétences et de leur travail exprimée maintes fois par l'inspectrice lors du stage et des inspections. Il n'y a pas encore répondu, ce qu'il s'était engagé à faire le mois dernier. Dans un discours surprenant et radical, il ne réaffirme à aucun moment sa confiance dans le savoir-faire et les compétences des enseignants, dénonce les manifestations d'hostilité « disproportionnées »...

Cependant, à l'avenir, M. DEBERRE souhaite dissocier les temps de formation et d'inspection, afin de donner à chaque exercice sa valeur propre. C'est pourtant ce qui se passe habituellement dans les établissements français à l'étranger : Un inspecteur vient, rassemble les collègues de la discipline pour un temps de formation et en inspecte quelques uns. Affaire à suivre donc.

Sur demande répétée des représentants des personnels, les rapports d'inspection attendus depuis longtemps ont été communiqués aux collègues cette semaine. Le SNES épaulera les collègues dans leur demande de contre-inspection.

Conditions salariales

Il nous est présenté un rappel du statut associatif de la MLF (et donc son statut différent d'un organisme public) avec des efforts pour que le système reste attractif et que les conditions de travail se rapprochent des conditions de la fonction publique en France.

Les salaires pourront continuer à être payés en euros et en dirhams. Suite à l'acceptation tardive de la TGE (Trésorerie Générale à l'Étranger), par qui transite ces sommes, les inquiétudes des collègues sont levées.

Pour la prochaine année scolaire ; revalorisation de la prime exceptionnelle +4.88%

C'est la seule bonne nouvelle pour ce sujet :

Le taux des heures supplémentaires ne change pas.

La prime annuelle de voyage non plus.

La prime pour les évaluations nationales CE1-CM2 n'est payée qu'à partir de cette année scolaire : pas d'effet rétroactif. (à l'AEFE, les collègues ont aussi été payés pour l'année 2008-2009)

RAPPEL : Tous les collègues ayant fait passé les évaluations recevront 300€, qu'importe leur statut (détaché ou recruté local).

Puisqu'on nous annonce la volonté de se rapprocher des conditions de travail de la fonction publique française, nous avons rappelé notre volonté d'application de la loi (400€) au sein de la MLF. *De plus, rappelons que le SNUipp dénonce ce système de primes. Depuis de nombreuses années les collègues en France et à l'étranger font passer des évaluations nationales et n'ont jamais demandé à être rémunérés spécifiquement, considérant que ces évaluations font partie intégrante de notre travail d'enseignant. Le SNUipp ne demande pas des primes, ni des salaires au mérite mais une juste revalorisation du salaire par l'augmentation du point d'indice. Ce système de prime ne peut que créer des malaises à l'intérieur des équipes dans les écoles et accentuer les disparités entre les collègues.*

De manière générale, les collègues ont rappelé leur désir de ne pas voir s'étendre l'attribution d'heures supplémentaires au secondaire afin d'y préférer la création de postes.

Contrats des détachés

Proposition est faite que les enseignants puissent enchaîner des contrats de trois ans, sans limite, quelle que soit leur année d'arrivée dans le réseau OSUI. Le cas des collègues, revenant au Maroc suite à l'obtention du concours et après leur année de stage, a été évoqué.

Cette proposition n'étant pas encore inscrite dans le marbre, nous resterons vigilants sur cette question.

Notation administrative

Malgré nos demandes répétées au Maroc et à Paris, il n'y a toujours pas de véritable instance de concertation et de décision au niveau national afin que les collègues qui contestent leur note ou leur appréciation puissent être défendus par des représentants du personnel.

Seule « une évocation » des demandes de recours gracieux pourrait avoir lieu en CCPN. Les collègues apprécieront le flou entourant cette réponse.

Détachés de l'Éducation Nationale marocaine

Il y a actuellement peu ou pas de prise en compte (dans leur prime) de leur ancienneté au sein du réseau. Pour discuter des demandes, l'interlocuteur reste mal défini : le SCAC, le CEA... ? nous n'obtenons pas réponse sur ce sujet.

Pour terminer, M. DEBERRE nous expose deux principes sur lequel il souhaite voir le réseau OSUI avancer :

- Mettre le réseau en projet
Notamment sur le projet de création de véritables médiathèques au sein des établissements. La pauvreté des fonds sur de nombreux sites est souvent dénoncée par les collègues et on ne peut que se réjouir que la MLF s'engage à investir de manière importante dans ces lieux.
- Mutualiser les commandes entre les sites et les établissements (équipement informatique, tableaux numériques...)

Nous prenons acte de la volonté affichée de dialogue, de concertation et de transparence. Cependant, pour les prochaines fois, il est nécessaire que la MLF nous invite à discuter autour d'un ordre du jour. De notre côté, nous nous engagerons alors à adresser nos questions bien avant la réunion. Ainsi, nous pourrions espérer de vraies réponses claires et précises aux problèmes que les collègues nous remontent tout au long de l'année.

CONTACTS O.S.U.I



Collègues du primaire :

osui@snuippmaroc.org

Correspondant SNUipp – OSUI :

Vincent GOMET *Massignon - Casa*

<http://snuippmaroc.blog4ever.com/>



Collègues du secondaire :

osui@snesmaroc.org

Akim BENNIS –

Yannick CHARTON – Anne GOMET

Lycée Massignon - Casa

<http://www.snesmaroc.org/>